le Suzien

Le magazine de Suze-la-Rousse

6ème Edition / Juin 2023

IMPORTANT ! Ce numéro contient le D.I.C.R.I.M à conserver.
(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Le mot du Maire

Chères Suziennes, chers Suziens,

Le début de l'année 2023 voit deux gros chantiers se terminer, il s'agit du giratoire ouest avec l'accès sécurisé du futur collège et de l'aménagement du jardin des vignes, que je vous invite à aller découvrir et utiliser.

La future caserne des sapeurs pompiers sera bientôt hors d'air, les travaux de constructions devraient se terminer en fin d'année.

Les travaux du futur collège sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. Les fortes précipitations de l'automne ont mis en évidence des difficultés techniques qui n'ont pas été décelées dans les premières études de sol avec des risques d'inondation dans cinq salles de classe.

Les entreprises ont trouvé la solution technique et les travaux vont recommencer très prochainement avec pour conséquence un retard du chantier. La rentrée dans ce nouvel établissement se fera probablement en septembre 2025.

Ensuite, de beaux projets seront finalisés dans les prochains mois :

- *Le city stade sera réalisé courant juin et nous profitons de ces travaux pour changer la totalité des clôtures des terrains de tennis et du stade.*
- *Les lampadaires, route de Bollène entre la gendarmerie et le stade, vont être équipés d'éclairage à leds.*
- *La construction du programme immobilier de 27 logements dénommé « le Jardin des Baux » va également débuter très prochainement.*

Un point aussi sur le projet de maison de santé intercommunale : actuellement, nous sommes dans la phase administrative et la préparation du financement. Nous espérons, avec les élus de Bouchet et de La Baume de Transit, pouvoir déposer le permis de construire cette année. De leur côté, les professionnels de santé et paramédicaux se rencontrent régulièrement pour échanger sur la partie médicale.

Sur le plan patrimonial, de gros investissements seront réalisés cette année, avec notamment la restauration du tableau St Bach, de la croix Saint Sauveur et d'une matrice cadastrale.

Enfin, vous trouverez à la fin de ce bulletin le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

Ce document à conserver indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

Je tiens à nouveau à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe municipale, personnel et élus pour la gestion des très nombreux dossiers en cours ainsi que pour leur soutien au quotidien.

Je vous souhaite de passer un agréable été rempli de joie et de gaieté. Et je vous donne rendez-vous pour échanger, toujours avec plaisir, au cours des nombreuses manifestations qui animeront notre village de Suze La Rousse tout au long de ces prochains mois.

Hervé Médina

Le Suzien est édité par la Mairie de la ville de Suze-la-Rousse • Directeur de la publication : Hervé Médina • Rédaction et réalisation : Blandine Fontaine, Carine Froment, Stéphanie Jouve, Sandrine Labaume, Pascale Léger, Rémy Parrier et Nathalie Sage • Crédits photos : Sandrine Labaume, Rémy Parrier, La mairie de Suze-la-Rousse, Freepik • Conception graphique et impression : Burinter Communication - www.burinter.fr
Tirage : 1200 exemplaires • Distribué par l'ensemble des élus.

Le bon sens pour Suze

Mi-mandat

Il y a un peu plus de trois ans, le résultat des élections tombait, et était malheureusement défavorable à l'équipe du Bon Sens pour Suze pour quelques dizaines de voix.

Nous sommes à mi-mandat et il est utile de dresser un état des lieux des actions de votre équipe.

Vos quatre représentants sont toujours fidèles au mandat électoral de 2020 et motivés pour poursuivre leurs investissements dans les diverses commissions.

Notre commune est en mouvement, et le changement visible.

Comme vous le constatez, les importants projets ont maintenant débuté et d'ici quelques mois, Suze la Rousse présentera un nouveau visage, le tout dans le respect du PLU qui sera applicable très prochainement.

Ce nouveau visage ne doit pas être qu'une vitrine de façade mais l'ensemble des nouvelles infrastructures à venir doit nous permettre d'attirer de nouveaux habitants dans notre commune.

En effet nous devons dès aujourd'hui assurer le renouvellement nécessaire pour anticiper une éventuelle fermeture de classe dans notre école.

Suze la Rousse est dynamique et attractive, nous devons poursuivre son développement et assurer l'avenir de nos commerçants, agriculteurs, artisans, professions libérales et entrepreneurs tout en préservant et en assurant le bien être de ses habitants.

Nous nous félicitons de la baisse de l'endettement de notre commune, et de la présentation d'un budget prudent mais dynamique.

L'été approche, chacun de vous pourra profiter du « bon vivre à Suze ».

Nous restons tous les quatre toujours à votre disposition.

Franck Carru, Pascale Léger
Philippe Princet & Blandine Fontaine

Ensemble Vivons Suze la Rousse

Ensemble Vivons Suze la Rousse!

Des actes concrets et un budget équilibré

Nous voici déjà à mi mandat. L'équipe d'Ensemble Vivons Suze travaille sans relâche à la mise en place de nombreux projets, dans le respect de nos engagements, de nos orientations budgétaires et en allant chercher toujours plus de subventions.

Depuis le début de notre mandature nous avons déjà réalisé pour 2 100 000€ d'investissement, tout en diminuant l'endettement par habitant de 33%, sans augmentation d'impôt et sans recours à l'emprunt.

Pour 2023, 2 axes d'investissements ont été mis en avant : 200 000€ sont prévus pour la voirie et 86 000€ pour la préservation du patrimoine Suzien. Au total ce sont 763 700€ qui vont être investis sur la commune pour cette année.

Le jardin des vignes est terminé et accueille déjà de nombreux touristes.

Le city stade et la nouvelle clôture du stade de foot sont prêts à accueillir nos jeunes.

La caserne et ses routes d'accès seront terminées pour la fin de l'année.

Le PLU sera approuvé et mis en place dans les prochains jours.

Patrimoine, jeunesse, sécurité, santé, viticulture, agriculture et développement sont au cœur de nos préoccupations.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel communal qui nous aide et accompagne dans la réalisation de ces projets

L'équipe d'Ensemble Vivons Suze reste motivée, engagée et unie à votre service

Hervé Medina et son équipe

Finances

Résultat de l'exercice 2022 - Budget communal

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 369K€

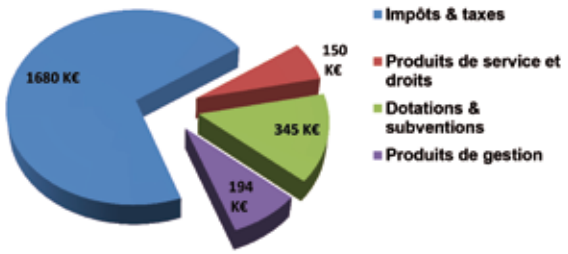

RECETTES D'INVESTISSEMENT 1383K€

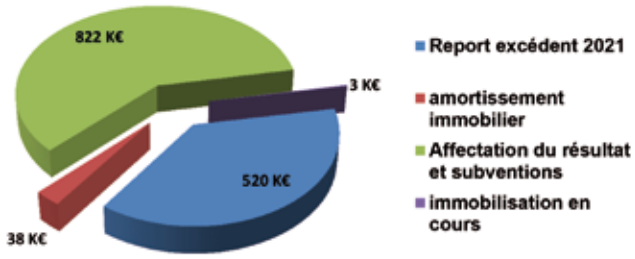

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 725K€

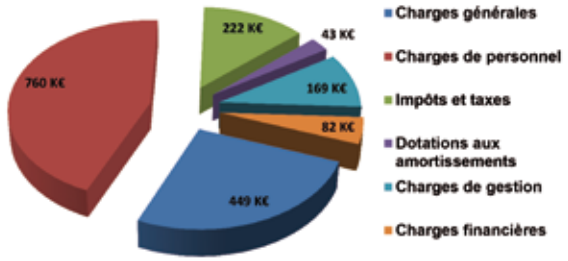

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 520K€

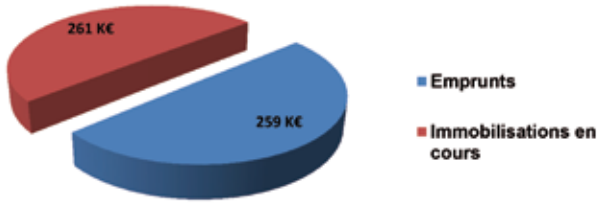

Résultat de clôture sur le fonctionnement
Excédent de fonctionnement de 644 595€

Résultat de clôture sur l'investissement
Excédent d'investissement de 862 975€

Budget assainissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 219K€

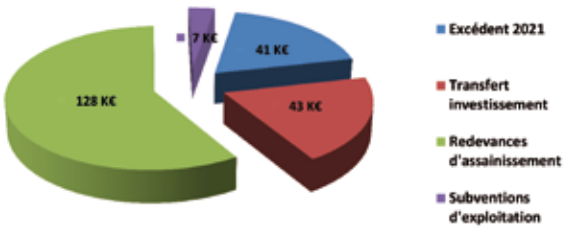

RECETTES D'INVESTISSEMENT 306K€

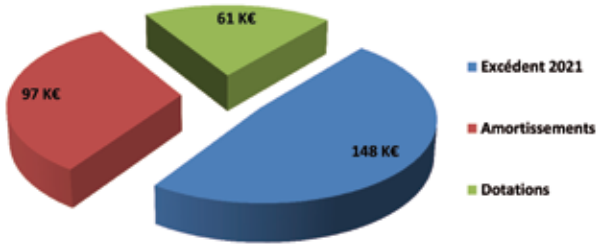

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 198K€

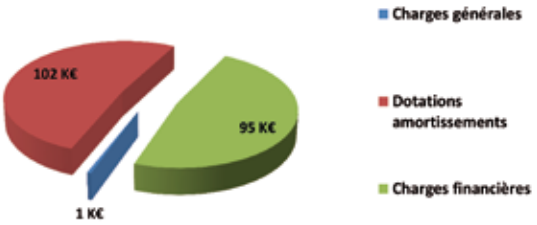

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 157K€

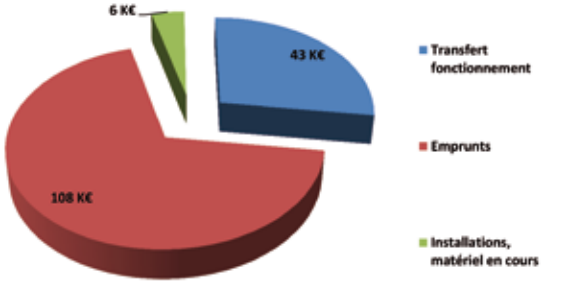

Résultat de la section Fonctionnement
de l'Assainissement : Excédent de 20 791€

Résultat de la section Investissement
de l'Assainissement : Excédent de 148 604€
Reste à réaliser en dépenses 82 457 €

Zoom commissions

- **Le Total de l'Excédent Brut s'élève à 1507 k€**
  (Excédent de fonctionnement + Excédent d'Investissement)
- **Reste à réaliser en dépenses au 31/12/2022 367 k€**
- **Le Total de l'Excédent Net s'élève à 1140 k€**
  (Excédent Brut - Dépenses à réaliser)

Les excédents vont permettre de financer les futurs investissements de la commune, en limitant le recours à l'emprunt.

Evolution endettement par habitant

Année	Euro par habitant
2019	1528€
2020	1370€
2021	1255€
2022	1109€
2023	1030€

Subventions

Pour l'année 2022 le montant des subventions perçues est de 98 K€

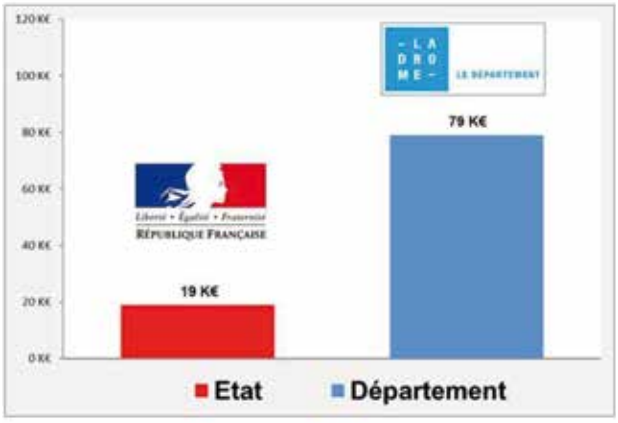

La commune remercie particulièrement le Département de la Drôme pour sa participation financière.

Jeunesse et sport

Ça bouge !

Notre commission Jeunesse et Sport a participé à beaucoup d'évènements en ce début d'année.

Elle était présente sur **le marché de Noël** organisé par le comité des fêtes le week-end du 10 décembre 2022 avec un atelier « biscuits de Noël », gratuit pour les enfants.

Nos jeunes sont montés sur la scène lors des vœux du maire afin de présenter leurs actions.

Le 6 février 2023, nous sommes allés **à Paris pour une visite du sénat** : merci à notre sénateur Mr Bouchet pour cette invitation ! Nous en avons profité pour visiter le Panthéon et voir la tour Eiffel.

Et plus récemment, **avec la Communauté de Communes Drôme Sud Provence**, nous sommes allés voir où vont nos déchets recyclables *(usine Métripolis à Portes les Valences)* et comment ils sont transformés.

Des anciens membres ont laissé leur place à des nouveaux : Merci à Angel, Mathys, Maéline, Emma et Raphaël et bienvenue à Victoria, Emma, Gabrièl et Fanny !

Vœux du Maire

Visite du sénat

Visite du Panthéon

Atelier pâtisserie

Travaux

Voirie

Suite aux intempéries de septembre dernier *(passage en catastrophe naturelle de la commune)*, plusieurs chemins ruraux ont été endommagés. Dans l'urgence la municipalité a opté pour la location d'un engin type rouleau et fait livrer du gravier que les agents techniques ont étalé et tassé sur nos chemins accidentés. **De nombreux dégâts ont été aussi occasionnés quartier saint sauveur et de gros travaux de réseaux pluviaux viennent d'être réalisés** *(construction d'ouvrage d'assainissement, de caniveaux grille, mise en place de bordure, revêtement de la route,...)* pour **un montant de 74 506, 20 € TTC**.

Avant

Après

Avant

Après

Avant

Après

Avant

Après

La première pierre de la caserne des pompiers

Jeudi 23 février 2023

Le 23 février 2023 à 17h a eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre du futur centre de secours et d'incendie de Suze-Rochegude, situé sur la commune de Suze la Rousse.

Madame Marie-Pierre Mouton, Présidente du SDIS, était accompagnée des responsables du SDIS et des maires *(ou leurs représentants)* des communes qui seront desservies par cet équipement, Rochegude, Bouchet et La Baume de Transit.

Monsieur Fabrice Prieu et Monsieur David Leyrit, les 2 chefs de centre actuels étaient entourés de leurs équipes de pompiers volontaires.

Etaient également présents Monsieur le Sous-Préfet de Nyons, Madame Patricia Picard, conseillère régionale et Monsieur Fabien Limonta, conseiller départemental.

La commune de Suze a participé à hauteur de 200 000 €, pour l'achat du terrain et la création de la voirie, des réseaux et de l'éclairage public.

De son côté, **le SDIS investit 1 500 000 € pour ce nouvel équipement** indispensable à la sécurité du territoire et de ses habitants.

Zoom commune

La première pierre du collège

Vendredi 2 décembre 2022

En présence de nombreux élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux, de Monsieur le Sous-Préfet de Nyons, Madame la Présidente de La Drôme, le Département accompagné de Monsieur le Maire de Suze la Rousse, a procédé à la pose de la première pierre symbolique du nouveau collège de Suze la Rousse.

C'est un superbe projet dont vont bénéficier les suziens et les collégiens des communes environnantes à la rentrée 2025.

Intégration dans le paysage

Construit en remplacement du collège Do Mistrau, ce nouvel établissement d'une capacité de **500 à 600 élèves** dont l'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre 2025, permettra à la fois d'accueillir les effectifs du collège actuel, mais aussi les élèves drômois scolarisés dans le Vaucluse. **A l'issue du concours d'architectes, c'est le projet de l'agence Rudy Ricciotti** *(architecte du Mucem à Marseille notamment)* qui a été retenu par la collectivité.

Situé à l'entrée ouest de la ville, le chantier a fait l'objet de nombreuses contraintes en raison de la proximité du château. Pour se fondre dans le paysage et satisfaire aux demandes des Bâtiments de France, le nouvel établissement va épouser le niveau du sol et la forme de la colline.

Isolation renforcée et chauffage au bois

Le nouveau collège a été pensé selon le référentiel **« collège de demain »**, co-constuit avec les acteurs de l'éducation au collège. Il proposera espaces innovants, fonctionnels et modulables avec un grand hall ouvert d'un côté sur des espaces d'apprentissage, et de l'autre sur les espaces plus calmes.

Le bois sera utilisé de manière massive pour la structure et les menuiseries. **Le chauffage sera également 100% bois**. Si la proximité du Château n'a pas autorisé l'installation de panneaux photovoltaïques, **l'isolation renforcée permettra au nouveau collège d'atteindre les exigences d'un Bâtiment à basse consommation** *(BBC)*.

Accessible aux mobilités douces

En plus des 4 260 m² du bâtiment principal et des abords, **le Département aménage l'accès au collège avec la création d'une une voie douce depuis le centre-ville**.

Chiffres cléfs

- 24 M€ : Budget investi par la Département de la Drôme *(avec une participation de l'État pour 1 M€ dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID))*
- 1,7 M€ : Budget investi par la commune de Suze la Rousse
- 74% du montant des travaux *(collège et abords)* réalisé par des entreprises drômoises et ardéchoises
- 500 à 600 élèves accueillis

Le jardin des Vignes

L'aménagement du jardin des vignes est bel et bien terminé.

Cent places de parking, une aire de covoiturage à l'entrée, un espace piéton avec tables de pique-nique ainsi qu'un parking à vélo vous attendent désormais au pied du château, nos nouveaux arbres fleurissent dare-dare.

Patrimoine

Après un an de recherche d'artisans, de montage de dossier, de recherche de subventions, notre tableau St Bach, en grand péril dans un coin de l'église a enfin pris le chemin des ateliers de nos deux restaurateurs : **L'Atelier Tournillon pour la restauration du cadre et L'Atelier Laurent Gerest pour la toile**.

Nous attendons impatiemment son retour dans environ 1 an ...

La Mairie de Suze la Rousse, à la demande de l'Association Les Amis de l'église, a entrepris de faire restaurer l'immense tableau du martyr de St Bach, St Patron de l'église, qui ornait la chapelle d'entrée.

« Conformément à la Loi de 1905, les services de l'Etat et les collectivités participent financièrement à cette restauration confiée à des experts.

Une partie du budget est confirmée et notre Association fait appel à la générosité des suziennes et suziens en lançant une souscription afin de compléter le montant requis.

Nous nous réjouissons que cette œuvre d'art puisse prendre place dans quelques mois au-dessus de la grande porte d'entrée afin que nous puissions tous en profiter !

Nous comptons sur vous et vous en remercions chaleureusement ».

Bulletin de souscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Montant de la participation : .....
Par chèque à l'ordre de :
Association Les Amis de l'église de Suze

Reçu fiscal ❑ **oui** ❑ **non**

Suze la Rousse, en date du : .....

Signature :

Jumelage Suze - Gouvy

Madame la bourgmestre de Gouvy et Monsieur le maire ont renouvelé leur engagement d'amitié par la signature d'un nouveau serment de jumelage qui célèbre les 20 ans de cette belle union franco-belge.

Serment de jumelage

ALSH mutualisés

9 communes sont réunies pour un accueil extrascolaire mutualisé : Bouchet, Clansayes, La Baume de Transit, Rochegude, Solérieux, St Paul 3 Châteaux, St Restitut, Suze la Rousse, Tulette.

Sont concernés les enfants de 3 à 14 ans résidants dans les communes de cette entente.

Deux centres de loisirs les accueillent : le Rubis cube à St Paul et le Loisir au vent à Tulette.

Chiffres cléfs

- La participation financière de Suze la Rousse est de 27 700 euros en 2022 pour un accueil de 868 journées/enfant
- L'achat de prestations repas pour l'entente est de 64 051 euros en 2022
- Le prix d'un repas avec le goûter auprès du prestataire est de 4,03 euros
- Une journée enfant revient à l'entente à 31,86 euros

Zoom environnement

Les poubelles de Suze

Chiffres cléfs

- En 2022, la CCDSP *(communauté de communes Drôme Sud Provence)* dont nous dépendons a collecté 10 900 tonnes d'ordures ménagères. Pour notre commune, cela représente 324 kilos par habitant. Ces déchets sont enfouis et sont soumis à une taxe sur les activités polluantes qui est de 45 euros la tonne ...
- Concernant le tri, la CCDSP a collecté 700 tonnes de multi matériaux. Pour notre commune, cela représente 73 tonnes, soit environ 34 kilos par habitants.

Test à la fumée

SUEZ a réalisé des tests à la fumée afin de vérifier que les eaux pluviales ne sont pas évacuées par le réseau d'eaux usées vers la station d'épuration.

Un courrier explicatif a été envoyé aux propriétaires pour leur demander de se mettre en conformité.

D'autres contrôles pourront être effectués à l'avenir.

Nous vous informons que les eaux de pluies ne doivent pas être évacuées vers la station d'épuration et nous vous demandons de vérifier que celles-ci sont bien séparées du réseau de traitement.

Déchetteries

CCDSP
Communauté de Communes Drôme Sud Provence

Rappel : les 4 déchetteries intercommunales sont ouvertes à tous les habitants du territoire.

	DONZÈRE	MALATAVERNE	ST PAUL 3 CHÂTEAUX	SUZE LA ROUSSE
Lundi	8h-11h50 13h30 - 16h20	8h-11h50	14h-18h	9h-12h 14h-18h
Mardi	8h-11h50 13h30 - 16h20	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Mercredi	Fermée	13h-16h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Jeudi	8h-11h50 13h30 - 16h20	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Vendredi	8h-11h50 13h30 - 16h20	13h-16h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Samedi	8h-11h50 13h30 - 16h20	8h-11h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Dimanche	Fermée	Fermée	9h-12h	Fermée

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Document d'information communal

Les risques majeurs (D.I.C.R.I.M)

La prévention, notre priorité

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

L'équipe municipale a élaboré un nouveau Plan Communal de Sauvegarde, afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement.
Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à cette situation de crise.
Ce D.I.C.R.I.M présente les risques qui menacent notre territoire, rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

En de telles circonstances, prévention, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices.

Le Maire de Suze-la-Rousse,

Hervé MEDINA

LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE :

- Inondation
- Neige / Verglas
- Tempête
- Feux de forets
- Mouvement de terrain
- Séisme
- Transport de matières dangereuses
- Pandémie
- Canicule
- Risque nucléaire
- Sécheresse

LES ARRÊTÉS PORTANT RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE (CatNat)

- **10** arrêtés CatNat **Inondation**
- **2** arrêtés CatNat **Mouvement de terrain**
- **1** arrêté CatNat **Phénomène lié à l'atmosphère**

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

LE DISPOSITIF DE SAUVEGARDE

LES MOYENS D'ALERTE SUR MA COMMUNE

Pour diffuser une alerte à la population, la municipalité dispose des moyens suivants:

- Appels téléphoniques
- Porte à porte
- Panneaux lumineux
- Site internet de la commune
- Automate d'appels
- Haut-parleurs
- Réseaux sociaux

OÙ SE RÉFUGIER EN CAS D'ÉVACUATION ?

En cas d'évacuation, la municipalité vous invite à vous rendre dans l'un des centres d'accueil suivants:

Foyer des Aînés - 67 route de Ste Cécile - 04.75.91.04.52, Gymnase - 171 rue du Stade - 04.75.04.48.70, Salle des Fêtes - 117 rue du Stade - 04.75.04.48.69

LES NUMÉROS & LIENS UTILES

- N° Mairie : **04 75 04 81 22 / 07.64.45.83.56**
- Intercommunalité / EPCI : **04 75 96 63 02**
- Pompiers : **18 ou 112**
- Police / Gendarmerie : **17**
- Police municipale :
- Site commune : www.mairie-suze-la-rousse.fr
- Préfecture : www.drome.gouv.fr
- Inforoute : https://inforoutes.ladrome.fr/
- Météo France : www.meteofrance.com
- Vigicrues : www.vigicrues.gouv.fr
- France Bleu : **91.6** FM

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

LE RISQUE INONDATION

L'inondation est une **submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau**. Lorsque celle-ci est densément urbanisée, l'impact de ces débordements sur les personnes, les biens, les équipements ou les activités économiques peut être très dommageable. Les mesures préventives, comme les comportements de mise en sécurité, permettent de réduire ces conséquences et d'**améliorer la résilience** des populations, du territoire et des activités économiques.

Les **repères de crues** ont pour vocation de sensibiliser la population au risque d'inondation et de favoriser la conscience du risque, en nous rappelant qu'une crue majeure peut se reproduire à l'avenir.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT

- Téléchargez "myPredict" sur votre smartphone.
- Disposez d'un poste de radio à piles (Radio France, France Info).
- Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).

PENDANT

- **Évitez tout déplacement inutile.**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école.**
- Ne téléphonez qu'en cas de besoin.
- Sur demande des autorités, **rejoignez un centre d'accueil.**

À L'ANNONCE DE LA MONTÉE DES EAUX :

- Protégez-vous et votre habitation.
- Coupez les alimentations en électricité et en gaz.
- **Mettez-vous en sécurité dans un abri en dur, montez dans les étages. Ne descendez pas dans les sous-sols.**

VOUS CIRCULEZ AU MOMENT DE L'ALERTE :

- **Ne circulez pas dans une zone inondée. Éloignez-vous des cours d'eau, berges et ponts.**

APRÈS

- Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique. Assurez-vous que l'eau du robinet est potable.
- Faites l'inventaire des dégâts. Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.
- Aérez et désinfectez les pièces.

LES SECTEURS EXPOSÉS

Chemins du Camping, de Champdurand, de l'Erein, de Grangeneuve, des Gravennes, des Sansonnets
Quartier Bigary, route de St Paul
Rue du Foulon, impasse du Gourd du Vaisseau

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

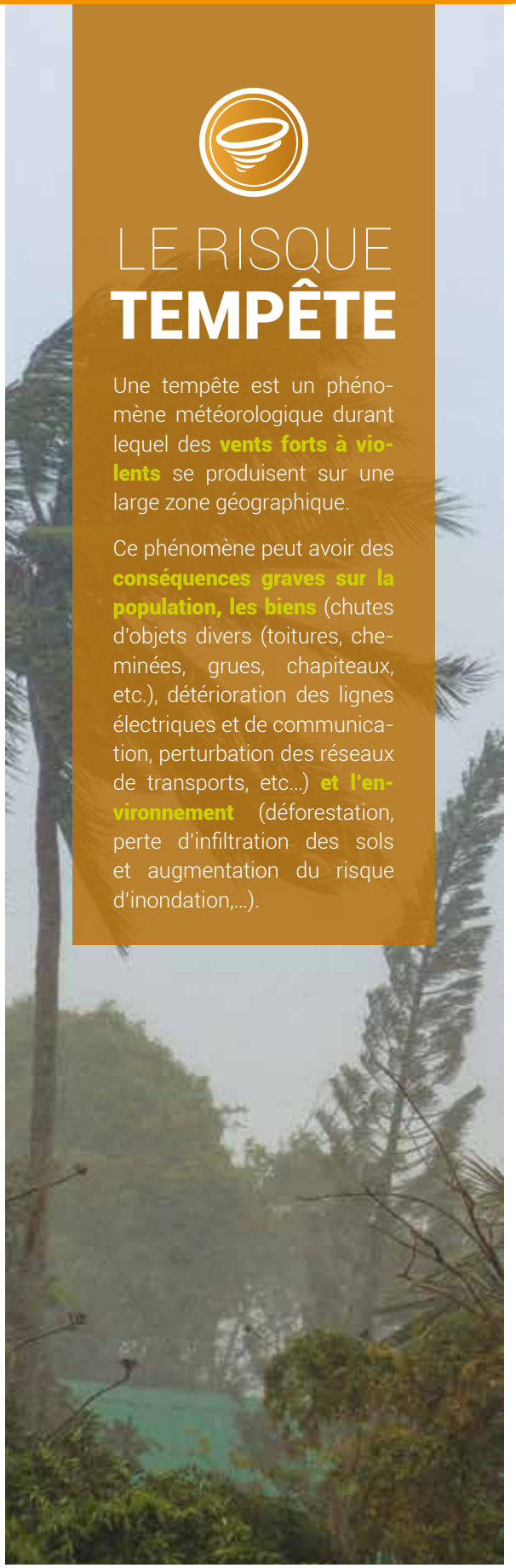

LE RISQUE TEMPÊTE

Une tempête est un phénomène météorologique durant lequel des **vents forts à violents** se produisent sur une large zone géographique.

Ce phénomène peut avoir des **conséquences graves sur la population, les biens** (chutes d'objets divers (toitures, cheminées, grues, chapiteaux, etc.), détérioration des lignes électriques et de communication, perturbation des réseaux de transports, etc...) **et l'environnement** (déforestation, perte d'infiltration des sols et augmentation du risque d'inondation,...).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT

- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés ou endommagés (mobilier de jardin, objets divers).
- Vérifiez le bon ancrage au sol des structures légères (serres, vérandas, cabanons).
- Fermez les portes et les volets.
- Dans la mesure du possible, rentrez chez vous.

PENDANT

- Dans la mesure du possible restez chez vous.
- Évitez tout déplacement inutile, réduisez votre vitesse en cas de déplacement impératif.
- N'intervenez pas sur les toitures.
- Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral.
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

APRÈS

- Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

LE RISQUE
FEUX DE FORÊTS

Un incendie de forêt est un feu non maitrisé qui se propage sur une étendue boisée. D'origine naturelle ou accidentelle, il peut se produire toute l'année, mais la période estivale est la plus propice. La **propagation de l'incendie** est principalement déterminée par **le type de végétation** (les landes, le maquis et la garrigue sont les formations végétales les plus exposées), **les conditions météo (vent fort, forte chaleur) et le relief**.

L'IMPORTANCE DU DÉBROUSSAILLEMENT

La prévention du risque incendie est la meilleure garantie de protection de votre habitation en cas de feu de forêt. Vous êtes ainsi amenés à respecter les obligations de débroussaillement (au minimum 50 mètres autour de votre habitation*) et de maintenir en permanence débroussaillé votre périmètre de sécurité (article L 322-3 du Code forestier).

Le débroussaillement vise à créer une discontinuité du couvert végétal pour ralentir voire stopper la progression du feu.

** La zone de débroussaillement est modulable en fonction du milieu environnant. Pour plus d'information, contacter la DDTM.*

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT

- Débroussaillez autour des habitations et le long des voies d'accès pour garantir la plus grande sécurité de votre habitation. N'accolez pas à la maison des réserves de combustibles.
- Prévoyez les moyens de lutte (points d'eau, motopompe pour piscine...).
- Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).

PENDANT

SURPRIS PAR UN DEPART DE FEU :

- Informez les sapeurs-pompiers le plus vite et le plus précisément possible (18 et 112).
- Fermez les volets, portes et fenêtres ; calfeutrez-les avec des linges mouillés.
- Ne vous approchez pas d'un feu de forêt ; ne sortez pas sans ordre des autorités. Dans la nature, éloignez-vous dos au vent en vous dirigeant sur les côtés du front de feu.
- Évitez d'utiliser votre véhicule.
- Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation ; arrosez les abords.
- Fermez les vannes de gaz et produits inflammables.
- Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité.
- Écoutez la radio (France Info, France Bleu).

APRÈS

- Faites l'inventaire des dégâts.
  Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.
- Aérez les pièces.

LES SECTEURS EXPOSÉS

Route de Bigary
Chemin de Champdurand
Quartiers : Bellevue, Grand Vallat, Serre Blanc, Pâties, Cairon, Berche, Borie, La Garenne

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

LE RISQUE NEIGE / VERGLAS

Les **chutes de neige et les phénomènes de verglas ou de pluies verglaçantes** sont consécutifs à des précipitations qui se produisent lorsque les températures sont négatives ou proches de 0°C.

Elles peuvent entrainer **la formation de phénomènes glissants** sur les trottoirs et le réseau routier et une augmentation de poids sur les bâtiments et les infrastructures.

Ce phénomène a possiblement des **conséquences graves pour la population** (hypothermie, risque de fractures liées aux sols glissants, risque lié aux chutes de branches et toitures, etc.), **les biens et la vie quotidienne** (chutes des lignes électriques, perturbations des réseaux de transport, effondrement des toitures, chutes de branches…).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige, en salant les trottoirs (évitez de stocker la neige dans les avaloirs et fossés pour ne pas gêner l'écoulement des eaux lors du redoux).
- Évitez de circuler ; en cas d'obligation de déplacement, munissez-vous d'équipements spéciaux.
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.
- Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Le risque mouvement de terrain est consécutif à un **ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique.** On en distingue plusieurs types : glissement de terrain, chutes de blocs, érosion du littoral, effondrement, coulée de boue, retrait-gonflement des argiles.

Ce risque peut être déclenché ou amplifié en cas de fortes précipitations ou de succession de périodes de gel/dégel.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Quittez rapidement les bâtiments.
- Gagnez un point haut pour vous mettre hors de portée du danger.
- Fuyez latéralement pour sortir le plus vite possible de l'axe de la coulée.

LES SECTEURS EXPOSÉS

L'ensemble du territoire communal

LE RISQUE SISMIQUE

Un séisme, ou tremblement de terre, est une **secousse du sol due aux mouvements des plaques tectoniques**.

Selon leur intensité et leur durée, les séismes peuvent causer **des dégâts importants et mettre en danger des vies** ainsi que générer des pertes économiques et des difficultés de communication.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

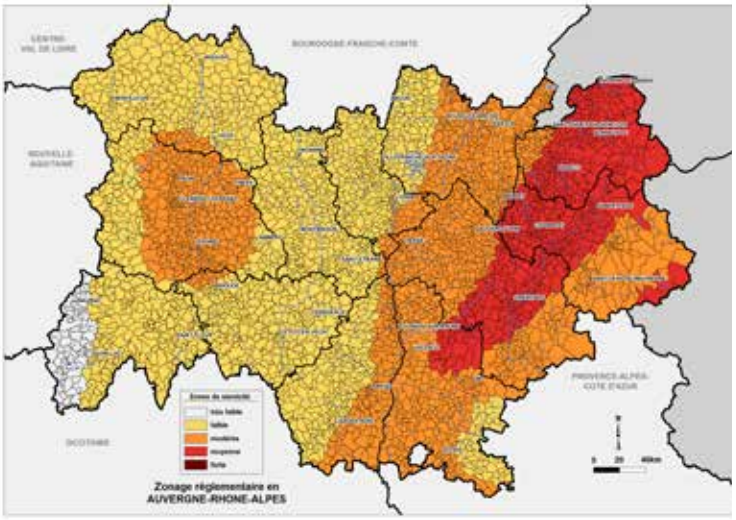

- **Abritez-vous** loin des fenêtres.
- Après la secousse, **coupez les réseaux, ne fumez pas.**
- À l'extérieur, éloignez-vous des constructions, lignes électriques.
- Dès que vous le pouvez, **rejoignez un point de rassemblement.**

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

LE RISQUE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Le risque T.M.D. est consécutif à un accident impliquant un **transport de marchandises dangereuses par voie routière, ferroviaire, fluviale ou canalisations** (gazoduc, oléoduc, pipeline, etc.). Il peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement liées aux phénomènes induits : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique, voire la combinaison de ces phénomènes.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- **Confinez-vous** rapidement dans le bâtiment le plus proche.
- Ne fumez pas. Évitez les gestes pouvant provoquer une flamme ou une étincelle.

LES SECTEURS EXPOSÉS

- Sud/Nord : Verdière/Colombier Garrigues Basses/La Borie
- Ouest/Est : Paluds/Gravennes
- Routes St Paul-Ste Cécile / Bollène-Tulette

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

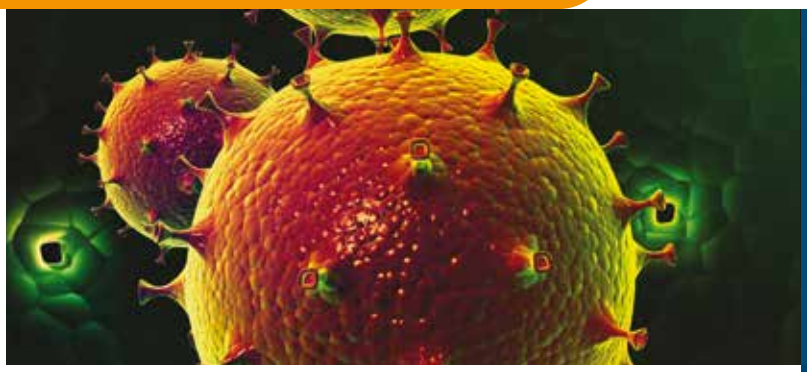

LE RISQUE PANDÉMIE

Le risque pandémie désigne la propagation soudaine et rapide d'une maladie pouvant se répandre à grande échelle en contaminant l'homme.

Il peut avoir des conséquences graves sur la population, pouvant toucher des millions de personnes quand celles-ci ne sont pas immunisées ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades (exemple du COVID 19).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- **Respectez les mesures d'hygiène** recommandées (lavage régulier des mains, port du masque dans les lieux publics, distanciation physique etc.).
- **Évitez les contacts** avec les personnes malades et/ou les animaux infectés. Si vous êtes/ou avez été en contact avec une personne malade, isolez-vous et faîtes vous tester.
- **Faites-vous vacciner** contre le virus pandémique dès lors qu'une campagne de vaccination est spécifiquement organisée.
- En cas de symptômes caractéristiques de la maladie, **appelez votre médecin traitant ou le 15.**

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

LE RISQUE CANICULE

Le risque canicule survient lorsque les températures journalières (**diurnes et nocturnes**) atteignent, durant plusieurs jours, des valeurs nettement supérieures **aux normales saisonnières du département concerné**. Il s'accompagne souvent d'autres phénomènes dangereux : sécheresse et appauvrissement de la ressource en eau, augmentation du risque d'incendie, pollution atmosphérique, etc.

Ces périodes de canicule ont des **conséquences graves pour les personnes fragilisées** (coup de chaleur, déshydratation, troubles respiratoires,...) pour les **biens et la vie quotidienne** (fissuration des façades des habitations, pollution des zones urbanisées...).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Hydratez-vous en buvant de l'eau régulièrement (ne consommez pas d'alcool).
- Restez à votre domicile dans les pièces les plus fraîches. Fermez les volets le jour.
- Évitez les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes.
- Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.
- Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

LE RISQUE NUCLÉAIRE

Le risque Nucléaire représente tous les **rejets accidentels d'éléments radioactifs** à l'extérieur des conteneurs ou enceintes prévus pour les contenir. Les rejets peuvent se produire lors d'accidents de transport, lors d'utilisations médicales ou industrielles de radioéléments et lors de dysfonctionnement grave dans une installation nucléaire industrielle.

Selon l'exposition à la source radioactive, ce phénomène peut générer par **irradiation** (proximité de la source) ou **contamination** par l'atmosphère (air respiré) ou par les retombés au sol (aliments frais ingérés), **des conséquences graves et à long terme sur les personnes, les biens et sur l'environnement** (pollution des cultures et des sols irréversible, perte d'exploitation, augmentation des risques de cancers, décès, etc...).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.
- Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations.
- Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche.

LES SECTEURS EXPOSÉS

L'ensemble du territoire communal

- Allez chercher les comprimés d'iode en Mairie ou dans votre pharmacie selon l'ordre des autorités.
- Les comprimés d'iode ne se prennent que sur ordre des autorités.

LE RISQUE SÉCHERESSE

Le risque de sécheresse est lié au **manque de précipitations et/ou à des prélèvements excessifs** ou inadaptés de l'eau disponible. La sécheresse existe en toute saison, toutefois elle peut être accentuée par les fortes températures. Ce phénomène peut avoir des conséquences sur la ressource en eau. Il peut en résulter des **restrictions d'usage** pour préserver la ressource pour les usages quotidiens et professionnels.

Des **phénomènes** peuvent être **associés** à un épisode de sécheresse : canicule, retrait gonflement des argiles, appauvrissement de la nappe phréatique, déficit des ressources en eau, baisse des niveaux des cours d'eau, barrages et retenues d'eau, risque d'incendie, pollution atmosphérique en cas d'absence de vent.

PRÉVENIR LA SÉCHERESSE

Les bons gestes pour économiser l'eau :

- Réparez toute fuite d'eau sans tarder.
- Privilégiez les douches aux bains.
- Installez des équipements sanitaires économes en eau.

Respectez l'**arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau** en vigueur dans votre département (limiter ou stopper l'arrosage des jardins et/ou pelouse, ne pas laver sa voiture, ne pas remplir sa piscine....).

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

LES NIVEAUX DE SÉCURITÉ PREDICT

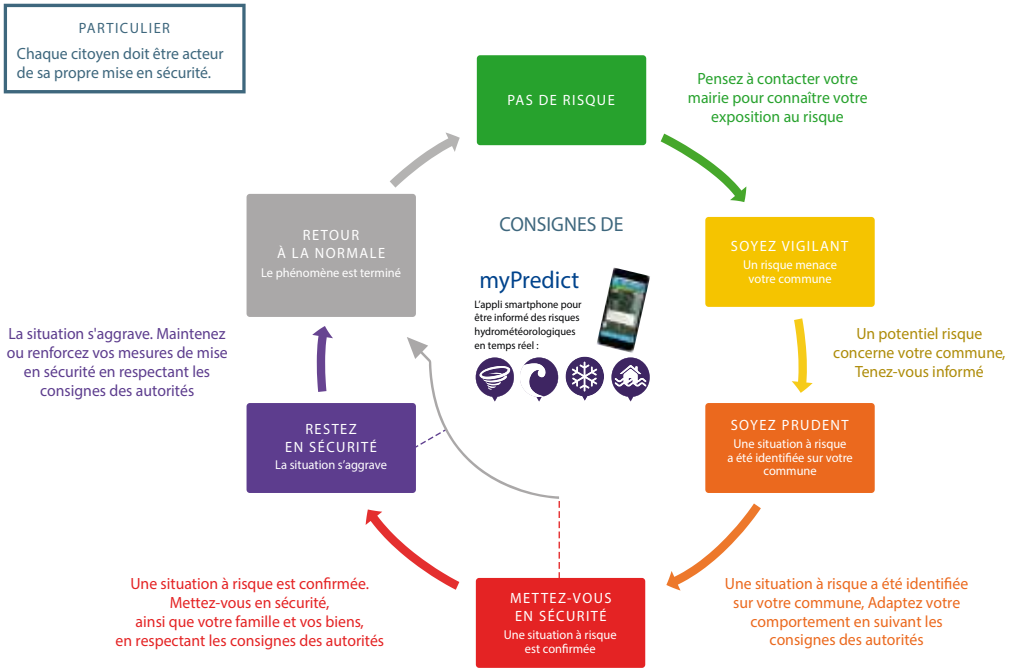

J'AGIS POUR MA SECURITE

CONSTITUEZ **VOTRE KIT DE SÉCURITÉ**

- Radio à piles
- Bougies ou lampes de poche
- Nourriture et eau potable
- Médicaments
- Vêtements

LE PLAN FAMILIAL **DE MISE EN SURETE**

Le Plan Familial de Mise en Sureté (PFMS) destiné aux personnes vivant sous le même toit afin de leur permettre de se préparer aux situations de crise :

Document téléchargeable
http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/06/Pfms.pdf

LES DEMARCHES D'INDEMNISATION

1. **Contactez votre assurance**
2. **Prenez des photos de votre sinistre**
3. **Ne jetez rien jusqu'à l'expertise**
4. **Déclarez le sinistre** (en recommandé, dans les 10 jours suivant le classement CATNAT)

Document élaboré le 08-06-2023 avec la collaboration de predict SMBVL

Du nouveau à Suze !

PHOTOGRAPHE
L'instant' Année
8 Route de Sainte-Cécile 26790 Suze-la-Rousse
www.linstantannée.com/photographe
Google : L'instant Année
Mail : linstantannee26@gmail.com
Facebook : L'instant'Année
Intagram : linstantannee26
Fixe : 04 - 75 - 53 - 90 - 34
Portable : 06 - 66 - 28 - 24 - 01
MARIAGES - PORTRAITS - SHOOTING - IDENTITES - TIRAGE PHOTOS - AGRANDISSEMENTS

Ms Nail's
Murielle FESCOURT
Prothésiste ongulaire à domicile
06 51 40 39 44
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
SUZE LA ROUSSE ET ALENTOURS

Bulle de soi
Nail Art
Prothésiste Ongulaire
257 impasse des chardonnays
26790 Suze la Rousse
tel : 07 67 19 71 66

Isabelle COIGNAC
Confection de macarons-chocolats
Entremets-mignardises
Mobile : 06.33.95.33.38
Suze La Rousse
Email: zaboo0602@gmail.com

ATELIER D'ELIO
Design Pierre
Port :07.88.75.41.80
atelier.elio.suze@gmail.com
215 , chemin des garrigues basses
26790 Suze-la-rousse

SUZE LA ROUSSE 09.83.27.17.75
LA PIZZA LE LA !
LA PIZZA LE LA !
BAR
PIZZAS ARTISANALES
SANDWICHES DU MONDE
PRODUITS DE LA REUNION
106 place du Champ de Mars 26790 SUZE LA ROUSSE

À Suze

Etat Civil

Naissances

RUFFIER Mattéo, Laurent, Didier, Guy	13 janvier 2022
LUCCIN Owen, Lucas, Mario	24 janvier 2022
ROTICCI PRUDENTE Noah	1er février 2022
MESTRALLET Abbigaëlle, Martine	19 février 2022
RICHARD Léonie, Louise, Emmy	1er mars 2022
TROLLIET Dorian	29 mars 2022
BAYON DE NOYER Ombeline, Marie	10 avril 2022
MAZIERE Aria, Andrée, Renée	27 avril 2022
LANG Isaac, Serge, Damien, Arnaud	7 mai 2022
JACQUET Clara, Victoria	23 juin 2022
HELLET Lyvio, Mathieu, Aurélien	9 juillet 2022
PIROT Tessa, Marie	16 juillet 2022
RABOU LAROCHETTE Télio, Michel, Orféo	18 juillet 2022
ZAHIRI Adrien, Rayan, Thomas	18 juillet 2022
FATNASSI Enzo, Isaac	2 août 2022
THÉOLAS LOMBARDO Giulïa	10 novembre 2022
TREGARO Nino, Maxime	19 novembre 2022
LAOUISSI Sohan	27 décembre 2022

Mariages

MEREL Suzanne, Frédérique / PRADELLE Thomas, Marie, Nicolas	13 mai 2022
NAPOLITANO Laura, Nathalie / MESTRALLET Grégory, Alexandre, Yves	27 août 2022
MARQUIS Blandine, Marie, Annick / PRADELLE Pierre, Raphaël, Alain	23 décembre 2022

Décès

BOYER Inès, Reine, Gabrielle veuve CALVIER	21 janvier 2022
SERET Georgette, Yvette veuve BELLION	24 janvier 2022
ARACIL Christian	2 février 2022
SERET Gustave, Armand, Maurice	26 janvier 2022
GÉNIN Michel, Jean, René	4 mars 2022
PASCALIN Yvette, Louise veuve BRESSY	20 mars 2022
PICCA Florence, Hélène, Raymonde veuve CHARAVIN	4 avril 2022
GAUTHIER Ginette, Suzy épouse MAUCCI	13 avril 2022
BARRAS André, Maurice	20 avril 2022
VAQUE Noël, Pierre, Joël	24 avril 2022
RASPAIL Juliette, Marguerite veuve RIBAUD	21 mai 2022
CARICHON Odette, Henriette, Séverine veuve PASCALIN	5 juin 2022
CLAVERIE Dominique, François, Louis	21 juin 2022
SOARES DAS NEVES TEIXEIRA Maria, Rosa épouse HUBERT	1er août 2022
CHAFFARD Arlette, Denise, Louise épouse GRIMAUD	6 octobre 2022
DAHMANI Noura	1er octobre 2022
PIZETTE Jacques, Paul	6 décembre 2022
FIÈRE Jacques, Cyprien, Louis	7 décembre 2022
FIORE Gérard, Louis, Maurice	15 décembre 2022
SIELLET Charles, Jacques	16 décembre 2022

Par ailleurs, nous avons enregistré en 2022 : 9 Pactes Civils de Solidarité *(PACS)* et 5 parrainages civils

Parution dans le bulletin municipal pour les naissances et mariages : selon accord des personnes concernées

Solidarité Habitats

Cohabitation intergénérationnelle et solidaire

Partager son domicile, une autre idée de la solidarité

Le principe est simple : d'un côté une personne met une chambre au minimum à disposition, et de l'autre côté une personne propose en échange une présence rassurante, le partage de repas, des aides occasionnelles, ainsi qu'une participation financière aux charges. C'est surtout l'occasion de partager des temps de vie communs.

Développé depuis 2003 dans les grandes villes universitaires, l'association a adapté le concept du logement intergénérationnel à nos territoires ruraux et périurbains.

Qui sont les hébergeur-se-s ? Des habitant-e-s qui ont envie d'accueillir dans un esprit de solidarité et d'échange, qui souhaitent vivre le plus longtemps possible à domicile.

Qui sont les hébergé-e-s? Des personnes qui ont un projet professionnel *(études, apprentissage, formation, stage, COD, période d'essai ...)* et qui s'engagent dans une solidarité réciproque.

Les cohabitations sont temporaires: d'un mois à un an *(renouvelable)*, selon les projets de chacun-e. Elles peuvent aussi être en alternance : 3 jours/semaine, 1 semaine/mois, ...

Les cohabitations sont solidaires : il n'y a pas de loyer, mais une participation relative aux charges peut être demandée. L'hébergé-e participe à la vie quotidienne, sans se substituer aux services à domicile. Les deux parties sont gagnantes dans cet échange.

Solidarité HABITATS recueille des propositions des hébergeur-se-s volontaires, recherche des profils correspondants entre hébergeur-se et hébergé-e tout en s'appuyant sur les besoins, les envies et les caractères de chacun-e. Des rencontres sont organisées entre hébergeur-se et hébergé-e et l'association, au préalable et tout au long de la cohabitation. Pour formaliser cette expérience une convention est établie. L'association assure également un accompagnement tout au long de la cohabitation, une médiation est assurée si nécessaire.

C'est une expérience originale qui se développe de plus en plus. L'accompagnement des cohabitations garantit un cadre qui instaure une relation de confiance, et de fait, favorise une bonne ambiance, et une qualité d'échange. Souvent, les liens créés entre les personnes se poursuivent après la fin des cohabitations.

L'association recherche de nouveaux hébergeurs solidaires afin de pouvoir répondre à la demande grandissante de personnes étudiantes, apprenties, stagiaires, en CDD, à la recherche d'un logement le temps de leur projet professionnel.

**Vous souhaitez vivre une cohabitation ?
Initier ce mode d'hébergement original au sein de votre commune ?
Contactez-nous !
Solidarité HABITATS 06 317448 88 ou 04 75 55 34 42
contact@solhab.eu**

La taxe de séjour

Retrouvez sur notre site consacré à la taxe de séjour, toutes les réponses à vos questions :

- Comment calculer la taxe de séjour ?
- Comment la collecter ?
- Comment, quand et à quelle adresse la reverser ?
- Les documents réglementaires
- Les tutoriels vidéo

**Pour nous contacter : 04 75 96 63 02
dromesudprovence@taxesejour.fr**

Toutes les réponses à vos questions sur la taxe de séjour sont disponibles directement sur : **www.dromesudprovence.taxesejour.fr**

DromAlma

Comment aider les personnes maltraitées ? DrômALMA est à leur écoute au **04 75 86 10 10 tous les jeudis de 9h à 11h30** et propose un conseil, une orientation, un accompagnement avec son équipe de bénévoles.

En dehors de ces heures de permanences, contacter le 3977, plateforme ouverte tous les jours week-end inclus. Une équipe de professionnels est à votre service.

**Plus d'infos : almadrome@orange.fr
Site internet : www.dromalma.fr**

La fibre débarque

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire notamment la Communauté de communes Drôme Sud Provence, avec le soutien de l'État et de l'Europe *(FEDER)*, le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison *(FTTH)* vient d'être lancé sur notre commune.

Pour savoir si vous êtes concernés par le périmètre en cours d'études et être informés de l'avancement du déploiement, vous pouvez tester votre adresse postale sur l'outil d'éligibilité : https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

Infos utiles

Agenda

Vendredi 14 Juillet	**Journée Républicaine à Bouchet - Animations en journée et repas dansant** Renseignements : Mairie de Bouchet
Vendredi 28 Juillet	**4ème édition du Trophée des Célébrités sur invitation** - Parc du château De 10h à 19h - Comité des Fêtes - Infos : Office du tourisme au 04 75 04 81 41
Dimanche 30 Juillet	**Brocante des professionnels & véhicules anciens** - Place du Champ de Mars Contact Mairie 04 75 04 81 22
Du 4 au 6 Août	**Fête de la Bourgade** - Place Paul Pommier Contact : pompiersreunis@gmail.com
Vendredi 18 Août	**SUZ ESTIVALES** - Place du Champ de Mars organisé par le Comité des Fêtes
Samedi 26 Août	**Repas grillades** - Foyer des Aînés Contact M. Roland ARMAND 04 75 04 88 93 ou 07 67 66 48 78
Dimanche 10 Septembre	**Vide grenier & Forum des Associations** - Place du Champ de Mars Contact Mairie 04 75 04 81 22 - Ouvert à tous -
Mercredi 13 Septembre	**Repas gratuit avec présentation de la gamme Pro-confort** Contact M. Roland ARMAND 04 75 04 88 93 ou 07 67 66 48 78
Jeudi 14 Septembre	**Vernissage Exposition Journées Européennes du Patrimoine** - La SPES Ancienne église & chapelle - josette.savoye26@orange.fr - 04 75 98 20 05
Samedi 16 & Dimanche 17 Septembre	**Journées Européennes du Patrimoine** - Chapelle de Saint Turquois Contact : calvier.alain@wanadoo.fr - 04 75 04 87 00
Mercredi 20 Septembre	**Croisière sur le Rhône avec présentation de la gamme RS Distribution** Contact M. Roland ARMAND 04 75 04 88 93 ou 07 67 66 48 78
Mercredi 25 Octobre	**Présentation des produits Marie d'Ornac** Contact M. Roland ARMAND 04 75 04 88 93 ou 07 67 66 48 78
Dimanche 12 Novembre	**Loto du Club des Aînés**
Du 15 au 17 Décembre	**Destination Truffes** - Les Artisans de la Truffe Noire - Contact : H. Blachère 06 80 34 93 19 - A. Jovine 06 22 42 91 12 - truffenoire26.84@gmail.com
Jeudi 28 Décembre	**Fête des adhérents** - Club des Aînés Josette.savoye26@orange.fr - 04 75 98 20 05

Permanences en mairie

Assistante sociale
Les 1er et 3ème mardis matin de chaque mois
Sur rendez-vous au 04 75 04 94 90
(CMS Centre Médico Social)

Mission Locale Jeunes
(16-25 ans) Les 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois
Sur rendez-vous au 04 75 96 80 40

Conciliateur de Justice
Le 1er jeudi du mois de 9h à 12h
Sur rendez-vous au 04 75 04 81 22

Pimms Mobile *(point d'accueil Multi services Mobile)* :
Place du champ de Mars
Le 2ème lundi du mois de 10h à 12h
Sans rendez-vous ou avec au 04 69 14 30 30

Horaires de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

Permanences des élus

Mr le Maire Hervé Médina :
Les mardis et vendredis matin de 9h à 12h

Mme la 1ère adjointe Nathalie Sage :
Le jeudi après-midi de 14h30 à 17h

Mr Gérard Guérin, adjoint aux services techniques :
Le vendredi matin de 9h à 11h

En dehors de ces horaires, veuillez contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous.

MAIRIE SUZE-LA-ROUSSE
28 Place du Champ de Mars - BP 28 - 26790 Suze-la-Rousse - Téléphone : 04 75 04 81 22 - Télécopie : 04 75 98 25 86
Email : mairie.suzelarousse@orange.fr - Site internet : http://www.mairie-suze-la-rousse.fr/ - Facebook : Commune de Suze la Rousse

Portrait : Les commerçants du marché

Boucherie, charcuterie, Elodie nous propose des produits de qualité

Vira propose des plats à emporter nouilles chinoises, nems, samoussas ...

Valérie, divers produits locaux, miel ...

Sylvie et Jules, présents toute l'année sur notre marché.

Magid , un grand choix de fruits et légumes.

Isabelle, suzienne, nous présente sa production de chocolat et de biscuits.

Henri avec toute sa collection de crêpes pour les grands et les petits !

Du travail en famille pour les Laffond , présents toute l'année avec un grand choix de poisson !

Claire, avec un grand choix de fromage, présente en toutes saisons.

David notre marchand saisonnier, qui à repris du service pour toute la saison d'été.

Fruits et légumes de saison, charcuterie, fromages, plats à emporter, produits locaux et artisanaux, vous trouverez de quoi remplir votre panier !
Le vendredi matin, place du champs de Mars !